

## **SÉANCE DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 16 NOVEMBRE 2020**

Procès-verbal de la séance de la Commission permanente du 16 novembre 2020, à 16 h 30. La séance est sous la présidence du Maire Vincent Deguise et les membres suivants sont présents: Serge Baron, Jean-Guy Cournoyer, Mélanie Gladu, Michel Latour, Jacques Renaud et Ginette Richard. Le Directeur général et Secrétaire-trésorier, M. Martin Valois, est également présent.

### **SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

#### **RECOMMANDATION CP-20-217**

##### **GMC Sierra 2010 Vente du pick-up**

La Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

DE s'enquérir auprès d'entrepreneur pour recevoir des offres d'achat ou d'échange de biens et services dans le but de se départir du véhicule GMC Sierra 2010 de type pick-up.

#### **RECOMMANDATION CP-20-218**

##### **Appel d'offres sur invitation Salle des caucus - Rénovation**

Considérant que les membres du Conseil municipal doivent implanter un centre de commandement de mesures d'urgence à l'Hôtel de Ville dans le cadre de la Sécurité civile;

Considérant que l'architecte, Daniel Cournoyer, a déposé l'estimation préliminaire des coûts pour le réaménagement de la salle des caucus, incluant l'installation d'une cloison mobile;

Considérant que les membres du Conseil municipal souhaitent procéder à un appel d'offres sur invitation pour la rénovation de la salle des caucus de l'Hôtel de Ville;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

DE mandater l'architecte, Daniel Cournoyer, pour produire les documents d'appel d'offres sur invitation pour la rénovation de la salle des caucus de l'Hôtel de Ville, pour une réalisation au cours de l'exercice 2021.

#### **RECOMMANDATION CP-20-219**

##### **Plainte de nuisance Les Forges de Sorel**

Considérant que les membres du Conseil ont reçu plusieurs plaintes de citoyens concernant la poussière provenant de l'entreposage des tas de sable et/ou de terre sur le terrain près de la rue Marcil;

Considérant que lesdits matériaux semblent provenir de l'excavation du site de leur équipement d'alimentations électriques, au cours de la réfection majeure de ce dernier;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel demande à la compagnie Les Forges de Sorel de les informer de la date de l'enlèvement des tas de sable et/ou de terre afin d'enrayer la nuisance de poussière émanant de ces derniers, qui incommode grandement les citoyens.

### **ARÉNA**

Le secrétaire-trésorier fait état des activités de l'aréna et des diverses correspondances.

## **PARCS ET LOISIRS**

### **RECOMMANDATION CP-20-220**

#### **Fleurons du Québec**

#### **Résultat classificateur**

Considérant que la Corporation des Fleurons du Québec a procédé au 15<sup>e</sup> dévoilement de la classification horticole des municipalités évaluées en 2020;

Considérant que la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel s'est vue octroyer une cote, de 4 Fleurons, soulignant et récompensant non seulement les efforts déployés par la Ville (élus, employés, fournisseurs, etc.) mais également par les citoyens résidents et propriétaires ainsi que par les commerces et industries;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande ce qui suit :

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel félicite toutes les personnes qui ont fleuri leurs résidences, commerces et entreprises pour permettre l'obtention de ce 4<sup>ième</sup> Fleurons.

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel dédit ce 4<sup>ième</sup> Fleurons à M. Olivar Gravel, ancien maire de Saint-Joseph-de-Sorel précurseur de la défense de l'environnement dans notre région, et qui a toujours cru aux bienfaits de l'horticulture pour créer un meilleur milieu de vie.

### **RECOMMANDATION CP-20-221**

#### **Concours de décoration de Noël 2020**

#### **Incitatif à la participation**

Considérant que les membres du Conseil sont d'avis d'offrir la possibilité de gagner une carte cadeau aux participants du concours désignant selon eux, la propriété la mieux décorée;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

DE faire l'achat de 20 cartes-cadeaux au montant de 25,00 \$ chez des marchands locaux pour inciter la gens à voter lors dudit concours de décors de Noël 2020 sur le territoire de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel.

### **RECOMMANDATION CP-20-222**

#### **École Martel**

#### **Patinoire extérieure**

Considérant qu'à la suite des directives de la Santé Publique ayant trait à la COVID-19, les écoles du Québec doivent respecter des bulles classes dans la cour de leur établissement, ce qui a pour effet de diminuer l'espace pour les jeux libres;

Considérant que la direction de l'école Martel demande à la Ville de ne pas installer la patinoire extérieure qui occasionnerait une problématique pour les bulles classes ainsi qu'un manque d'espace dans la cour extérieure de récréation ;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

D'aviser la direction de l'école Martel que la patinoire extérieure ne sera pas installée cette année à cause des bulles classes dû la COVID-19.

**REPRÉSENTATION**

**RECOMMANDATION CP-20-223**

**Représentation**

En réponse à l'invitation formulée ci-après, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

- Halte Soleil Inc.  
Invitation à l'assemblée générale annuelle **aucun représentant**

**SUBVENTION, COTISATION, PUBLICITÉ**

**RECOMMANDATION CP-20-224**

**Subvention, Cotisation, Publicité**

En réponse aux demandes formulées ci-après, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande ce qui suit :

- Groupe d'entraide Sorel-Tracy - Paniers de Noël: **500,00 \$**
- Fondation de l'Hôtel-Dieu de Sorel-Tracy  
Équipement de pointe: **300,00 \$**

**AUTRES OBJETS**

**Déclaration d'intérêt des élus**

Tous les membres du Conseil municipal, assistant à la présente séance de la Commission permanente, ont remis au Directeur Général et Secrétaire-trésorier, Martin Valois, leur « Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil », et ce conformément à la Loi provinciale.

**RECOMMANDATION CP-20-225**

**Sûreté du Québec  
Poste MRC de Pierre-De Saurel  
Priorité d'actions 2021-2022**

Considérant que les membres du Comité de sécurité publique de la MRC de Pierre-De Saurel auront, comme par les années passées, à définir les priorités d'intervention de la Sûreté du Québec pour l'année 2021-2022;

Considérant que ledit Comité de sécurité publique demande aux membres du Conseil des municipalités de discuter des problématiques particulières vécues sur leur territoire et des moyens que la Sûreté du Québec pourrait adopter pour les enrayer;

Considérant que ledit Comité de sécurité publique nous invite à compléter un tableau indiquant les priorités qui devront faire référence aux thèmes suivants :

- Problématique de sécurité routière (vitesse, alcool, traverse de piéton ou autres), non respect du sens unique de la rue Mc Carthy – sortie des travailleurs œuvrant dans les industries – abord de l'école Martel
- Problématique de criminalité (production de cannabis, vente de drogue, méfait, vol, fraudes et autres) recrudescence de vandalisme dans les parcs publics (bris, graffiti, etc.).
- Problématique reliée à des problèmes sociaux, de désordre, d'incivilité et d'itinérance

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande ce qui suit :

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel adopte les priorités d'action apparaissant au tableau de l'annexe « A » du présent procès-verbal pour en faire partie prenante.

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel demande de porter une attention particulière à la prolifération de drogue ou de lieux de culture de drogue sur le territoire de la Ville.

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel souhaite plus de surveillance et/ou de patrouille policière sur les rues où se sont produits des actes, de vandalisme, d'intimidation et de trouble de la paix.

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel demande de faire respecter la signalisation routière sur son territoire.

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel souhaite que l'itinérance soit prise en charge et d'impliquer la travailleuse du milieu.

### **RECOMMANDATION CP-20-226**

#### **Service des cadets Poste MRC de Pierre-De Saurel Saison estivale 2021**

Considérant que la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel désire continuer son partenariat relatif à la fourniture des services de cadets de la Sûreté du Québec (été 2021) ainsi que sa contribution financière audit service;

Considérant que la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel désire avoir le plus de surveillance possible;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande ce qui suit :

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel renouvelle son entente de partenariat ainsi que sa participation financière relative à la fourniture des services de cadets de la Sûreté du Québec (été 2021).

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel souhaite la présence des cadets basée sur un nombre d'heures au moins égale à l'été 2020 (167 heures) ou plus de présence des cadets, selon leur disponibilité.

### **RECOMMANDATION CP-20-227**

#### **Centre Animalier Pierre-De Saurel Renouvellement - Adhésion 2021**

Considérant que la Directrice générale, Karine Benisti, a déposé une offre de service pour le renouvellement de l'adhésion au "Centre Animalier Pierre-De-Saurel" pour le contrôle des animaux";

Considérant que ladite Directrice générale a confirmé que le service des plaintes à l'acte est toujours offert à la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel et inclus dans l'offre de service;

Considérant que les membres du Conseil désirent renouveler leur l'adhésion à ce service incluant le service de plaintes à l'acte et l'émission des constats d'infractions;

Considérant que l'offre de service propose de statuer sur le coût des médailles des chiens et des chats, pour 2021, au montant de 30 \$ pour les chiens et 20 \$ pour les chats avec une diminution de 5 \$ pour un animal stérilisé et/ou micropucé et une autre diminution de 5 \$ si un animal est stérilisé et micropucé;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande ce qui suit :

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel adhère, pour l'année 2021, à l'offre de service déposée par le "Centre Animalier Pierre-De-Saurel", au montant de 3,10 \$/par citoyen, plus les taxes, selon le décret de la population 2020 du MAMH pour le contrôle des animaux ainsi que tous les autres termes de ladite offre incluant le service des plaintes à l'acte.

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel accepte l'offre de service pour la tarification des médailles 2021, le tout tel que mentionnée ci-haut ainsi que pour l'émission des constats d'infractions.

QUE tous les employés du Centre Animalier Pierre-De Saurel soient autorisés à émettre, pour et au nom de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel, des constats d'infraction afin de faire respecter les règlements en vigueur concernant le contrôle des chats, chiens et autres animaux.

**RECOMMANDATION CP-20-228**

**Stationnement d'une partie de la rue Vézina pour la saison hivernale**

La Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel reconduise, pour la saison hivernale 2020-2021, le permis de stationnement de M. Jacques Veillette et de Mme Lise Abbott, du 56, rue Vézina, pour l'utilisation d'une partie de la rue Vézina situé dans le cul de sac adjacent à leur propriété, à titre de stationnement hivernal.

**RECOMMANDATION CP-20-229**

**Appui à la campagne provinciale de sensibilisation contre le radon de l'Association pulmonaire du Québec**

Considérant que, depuis 2007, l'Association pulmonaire du Québec (APQ) travaille à sensibiliser la population québécoise à la problématique environnementale, entre autres celle relative au radon;

Considérant que le radon est un gaz radioactif d'origine naturelle qui provient de la désintégration de l'uranium présent dans la croûte terrestre et qui, par conséquent, s'infiltré partout dans l'environnement;

Considérant que, selon les données de l'APQ, le radon est la deuxième cause du cancer du poumon après le tabagisme puisque huit personnes meurent chaque jour d'un cancer du poumon associé à l'exposition au radon;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel appuie la campagne provinciale de sensibilisation contre le radon de l'Association pulmonaire du Québec.

**CORRESPONDANCE**

Le Secrétaire-trésorier porte à l'attention des membres la correspondance reçue et expédiée depuis la dernière séance.

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

**RECOMMANDATION CP-20-230**

**Levée de la séance**

Considérant que l'ordre du jour est épuisé;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

QUE la séance soit levée.

## - ANNEXE « A » -

(Séance de la Commission permanente du 16 novembre 2020)

**Priorités d'action du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 31 mars 2022**

<b>MUNICIPALITÉ</b>	<b>PRIORITÉS D' ACTIONS 2021-2022</b>
<b>Ville de Saint-Joseph-de-Sorel</b>	<p>1. Problématique de sécurité routière (vitesse, alcool, traverse de piéton ou autres, <b><u>non-respect du sens unique de la rue Mc Carthy</u></b>) – sortie des travailleurs œuvrant dans les industries</p> <p>Abord de l'école Martel</p> <p>Certains font crisser les pneus sur différents coins de rues dont la rue Elizabeth, Montcalm et principalement, Léon XIII près du cimetière.</p> <p>Les camionneurs omettent l'arrêt (stop) sur les rues Saint-Joseph et Mc Carthy à l'intersection de la rue Saint-Pierre.</p>
	<p>2. Problématique de criminalité (production de cannabis, vente de drogue, méfait, vol, fraudes et autres) recrudescence de vandalisme dans les parcs publics (bris, graffiti, etc.)</p>
	<p>3. Problématique reliée à des problèmes sociaux, de désordre, d'incivilité et d'itinérance</p>
<b>Commentaires généraux</b>	
<p><i>La Ville de Saint-Joseph-de-Sorel souhaite une surveillance constante et de la patrouille policière sur son territoire compte tenu d'acte de vandalisme et de trouble de la paix.</i></p> <p><i>La signalisation routière n'est pas respectée sur le territoire (arrêt, sens unique, etc.).</i></p> <p><i>La sortie des quarts de travail des différentes industries se transforme en rodéo.</i></p> <p><i>La Ville souhaite que l'itinérance soit prise en charge.</i></p>	